



REPUBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'AGRICULTURE

DIRECTION D'APPUI A L'ORGANISATION DES PRODUCTEURS ET A L'AGROBUSINESS
PROJET D'URGENCE POUR LE RENFORCEMENT DE LA PRODUCTION ALIMENTAIRE

Avis de Consultation Ouverte

N° 18-2023/MINAE/SG/DGA/DOPAB/PURPA

31/07/2023

1. Le MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivant sous plis fermés pour exécuter : Fourniture et livraison de matériels agricoles .

Les Fournitures ou Préstations constituent un lot unique indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2016 – 055 du 25 Janvier 2017 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation normal conclu à prix unitaire

3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

- Nom du responsable : RANDRIANASOLO RAFANOMEZANA Norohasina
- Fonction : LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS
- Adresse : MINAE ANOSY
- E-mail : minae.prmp@gmail.com
- Bureau : UGPM du MINAE à Anosy , Étage : 5ème étage , Porte : 504

4. Pour le candidat désirant soumissionner, le Dossier de Consultation de prix doit être retiré à l'UGPM du MINAE à Anosy moyennant le paiement d'un montant non remboursable de :

- Lot 1 : cent mille Ariary (Ar 100 000.00)

Le paiement devra être effectué ou son équivalent en monnaie librement convertible auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce
- Soit par chèque Bancaire

5. Les plis devront parvenir à l'UGPM du MINAE à Anosy , étage: 5ème étage / porte: 504 , au plus tard le 11/08/2023 à 10 H 00 Min et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence



des candidats ou leur représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

7. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de:

- Lot 1 : un million deux cent mille Ariary (Ar 1 200 000.00)

,ou son équivalent en monnaie librement convertible, elle doit être présentée sous forme suivantes :

- soit par caution personnelle et solidaire d'un organisme agréé par le Ministère chargée des Finances,
- soit par garantie bancaire,
- soit par chèque de banque libellé au nom de Monsieur le Receveur Général d'Antananarivo et versé au trésor public.



à Antananarivo, le 31 JUIL 2023, le ___/___/___

La Personne Responsable des Marchés Publics

